

hôtel du parc****
marigny
à le plaisir de vous annoncer
la réouverture du
Caveau-Enothèque
Le Verre à Pied
VAP Promotion SA
dès le 28 novembre prochain
Idéal pour vos dégustations entre amis
et apéritifs d'entreprises
nous vous proposons
d'y découvrir un large éventail
de crus valaisans
à apprécier sur place
ou à emporter.



L'inquisition, de grands moments d'intolérance!

L'ENQUÊTE DE LA UNE

Les guerres de religion

On pensait à tort que les conflits de nature religieuse étaient désormais relégués dans les oubliettes de l'histoire. Que nenni.

La braise est maintenue vive dans tous les clergés et des flammèches jaillissent sur l'ensemble du globe.

Tantôt les religions s'allient lorsque la société laïque se défend, tantôt elles clament à

nouveau: il n'y a qu'un dieu, le nôtre. Et c'est reparti comme en 300, comme en 700, comme en l'an 1000, comme en 1492, comme toujours, quoi.

Malraux prédisait: «Le 21^e siècle sera religieux ou ne sera pas». Il est religieux ce siècle mais pas vraiment dans le sens que l'on attendait.

Et le Valais après Ecône revit un débat sur un livre scolaire

qui explique les religions de par le monde.

Pourtant ce canton pendant quatre siècles a terrorisé sa population sous le coup de l'Inquisition. La première recherche historique sérieuse a été publiée il y a deux ans seulement et on peut estimer entre 5000 et 10'000 le nombre de Valaisans brûlés. On dira pour l'exemple, et pour exiger leur soumission.

S'il faut respecter infiniment la spiritualité, la recherche personnelle de dieu, il faut être attentif par ailleurs. Les religions ont trop fait de mal aux hommes pour que le processus recommence. Aujourd'hui les Etats modernes ont les moyens d'empêcher les excès des agités du goupillon, de la charia ou de la kipa.

Adolphe Ribordy

LE RHÔNE

Dans une recherche fort intéressante, le sociologue Gabriel Bender revisite ce qu'était la plaine du Rhône avant l'endiguement. Lors d'une soirée débat à Flore de Zotte à Ardon, il a ainsi mis en évidence que la plaine du Rhône n'était pas un gigantesque marais peuplé de grenouilles, d'où émanaient des miasmes et qui fabriquaient des goitreux. La plaine était déjà bien occupée et les indivisions de pâturage permettaient aux riches propriétaires d'y faire paître leur bétail. Mais surtout l'on apprend que l'assainissement de ce qui allait devenir la Californie de la Suisse a moins été une volonté politique agraire qu'une volonté économique: faire passer le train. Les conservateurs voulaient le Simplon et les radicaux le Martigny-Aoste, déjà!

ASILE

Bien sûr que la Suisse ne peut recueillir toute la misère du monde ni l'Europe d'ailleurs. Mais de là à sanctionner le refus des pays de recueillir leurs ressortissants par des mesures de rétorsion d'aide au développement, il y a un pas à ne pas franchir. Et puis essayons de suivre le raisonnement. L'aide coupée égale plus de misère, plus de misère, plus d'exode donc plus de requérants et ainsi de suite.

Soyons moins hypocrites. Tout ce qui n'est pas blanc, n'a pas mille euros en poche ou un contrat de travail, à la porte! Cela évitera d'entretenir mille juristes et assistants sociaux. Et l'on pourra réengager des douaniers.

MURDOCK

Un excellent reportage montrait récemment comment un propriétaire d'un petit quotidien australien est devenu en quarante ans le leader mondial des médias parce qu'il a défini les médias comme des instruments de distraction et non plus comme des moyens d'information.

Berlusconi, Blair, Bush ont bénéficié de son soutien pour parvenir au pouvoir. Poursuivons le raisonnement et si la politique n'était plus le moyen de gérer la cité mais un reality show pour distraire la masse. Inquiétant. Inquiétant aussi qu'une commission du Conseil national venille permettre aux barons de la presse de posséder radio et TV. Qui sera le Murdock suisse?

LES ANIMAUX DANS LES HOMES

En Allemagne une idée forte a germé dans la gestion des homes permettant aux personnes âgées de côtoyer des animaux, voire de les soigner.

Et l'idée n'est pas mauvaise.

Elle responsabilise les pensionnaires, leur donne de la compagnie et beaucoup mieux, les petits-enfants ne voient plus la visite à l'ancêtre comme une corvée mais comme une visite au zoo! Il fallait y penser. On attend l'avis des gérontologues, éthologues et autres spécialistes du comportement humain.

A DIRE VRAI...

Le débat (le terme est-il approprié?) au sujet du nouveau moyen d'enseignement religieux à l'école (Enbiro) constitue pour les chapelles conservatrices et intégristes une occasion bienvenue de proclamer leurs dogmes. Quant à l'UDC et à ses compagnons de route, ils pensent y trouver un créneau porteur, et se donner, à bon marché, une réputation de vertu.

Je le dis tout de go, ces gens m'insupportent. Aux «gardiens de la foi», aux prébendiers donneurs de leçons, aux activistes de l'ordre moral, je voudrais rappeler quelques principes de base, qui prévalent dans notre démocratie, depuis plus d'un siècle et demi.

D'abord, n'en déplaise aux nostalgiques d'un régime clérical, le rôle de l'école n'est pas de former de bons chrétiens, mais de bons élèves!

Léonard Bender
(suite en page 3)

EN FLÈCHE

Le Nouvelliste a cent ans

Ce n'est pas une mince affaire pour un journal, devant la profusion des médias contemporains, de fêter 100 ans d'existence. Le *Confédéré* en sait quelque chose qui a 143 ans.

Ce 17 novembre 2003 cinq cents invités, avec à leur tête le président de Confédération M. Pascal Couchepin ont salué cet événement. *Le Nouvelliste* c'est une histoire rédactionnelle, forte avant d'être l'histoire d'une entreprise. Aujourd'hui la vision entrepreneuriale a pris le pas sur des controverses incessantes, quoique la Gay Pride ou un livre scolaire font monter rapidement la pression.

Les passions propres au Valais sont toujours sous-jacentes dans tous les rouages de ce journal. Et c'est bien peut-être à cause de cela qu'il a atteint cet âge vénérable. Tout comme le fait de mettre en place son cinquième rédacteur en chef Jean Bonnard succédant à François Dayer en 101 ans! Un record.

Plein succès à notre confrère pour son deuxième siècle d'existence.

Arlequin



Le NF doit tout à André Luisier

HISTOIRE

Frasques royales



Lorsqu'en 1574 Charles IX décède, son frère quitte Cracovie en abandonnant le trône de Pologne et accourt en France. Henri III, fils préféré de Catherine de Médicis, succède ainsi à son frère alors que les calvinistes de Condé et les catholiques du duc de Guise dit le Balafré s'entredéchirent sur les champs de bataille des guerres de religion. Si Henri III est un homme raffiné et intelligent -

c'est lui qui introduit l'usage de la fourchette, impose à son entourage l'usage du savon, porte à son comble le raffinement vestimentaire des hommes - ses extravagances bousculent l'étiquette bourgeoise.

Henri III s'entoure de petits chiens et d'animaux exotiques; il se farde le visage, porte des pendants d'oreilles, aime les toilettes, et fait douter si «l'on voit un roi femme ou un homme reine». On dit de lui qu'il est un débauché; il s'entoure de compagnons, ses «mignons» dont Joyeuse, et passe pour homosexuel. Ses mœurs scandaleuses irritent les princes écartés du pouvoir et lorsque huit de ses amis s'entretuent dans le «duel des mignons» on lui reproche de se comporter en particulier et non en roi.

L'indulgence paternelle d'Henri III envers ses fidèles les fait surnommer les «mignons», entendons par-là «les favoris»; sachons tou-

tefois qu'au XVI^e siècle «mignon» signifie «le fils préféré» et ce n'est qu'après sa mort que «mignon» désigne le «jeune amant d'un homme». Son attitude conciliante envers les protestants, comme la «paix de Beaulieu», lui attire les foudres des catholiques. Henri III succombe aux coups de poignard du moine fanatique Jacques Clément. De son union avec Louise de Lorraine il n'y a aucun héritier et avec Henri III c'est la fin de la dynastie des Valois remplacée par celle des Bourbons avec son cousin Henri IV.

La reine Elisabeth offusquée des frasques de son fils préféré Charles qui, selon de scélérates langues, aurait entretenu une liaison avec ... son valet, usant d'un précepte voltairien: «dissimuler, vertu de roi et de femme de chambre» menace de malédiction tout sujet qui oserait en parler.

Hergé

MARTIGNY

Fondation Louis-Moret

Né dans l'Oberland bernois en 1923, Gottfried Tritten s'est établi en Valais depuis plusieurs décennies. Il a mené parallèlement une carrière de peintre et d'enseignant, qui l'ont conduit à réformer les bases de l'éducation artistique. La Fondation Louis-Moret accueille ses «installations», qui sont au coeur de ses réflexions actuelles.

L'intitulé «Landschaft aus der Landschaft», ou paysage reconstitué, extrait du paysage, donne le ton des réflexions de Gottfried Tritten. Dans le principe bien contemporain de l'installation - œuvre construite et installée pour un temps et un espace donnés - l'artiste trouve de nouvelles voies d'exploration. Le paysages, et en particulier la montagne, médités, reformulés, sont des thèmes de recherche déjà anciens. Conjuguant figuration et abstraction, paysage traduit dans ce qu'il a de plus

expressif ou transcrit sous forme de signe. Et la montagne qui occupe l'horizon devient signe d'elle-même, lignes de force, triangle dynamique et stable à la fois. A l'instar du musicien qui affine ses gammes, Tritten s'astreint à développer ses formules jusqu'au bout de leurs possibilités. Le procédé de l'installation permet des configurations toujours inédites, mettant le spectateur en présence non pas d'une seule œuvre, mais d'une suite de tableaux en interaction. L'espace détermine une part de la construction, mais aussi le spectateur, qui participe à la démarche. Cette décomposition-recomposition du paysage est un processus jamais achevé, l'œuvre n'étant pas figée une fois pour toutes mais délibérément ouverte à la liberté de perception. A la Fondation Louis-Moret jusqu'au 14 décembre.

ASM

MANOIR DE LA VILLE DE MARTIGNY

Christine Aymon

L'Espace du Manoir montre jusqu'au 18 janvier une grande variété d'aspects du travail de Christine Aymon. A ses débuts, cette artiste s'est surtout fait connaître par la peinture et l'art textile, pour évoluer de plus en plus vers la troisième dimension (sculpture, installations) et partant, vers les arts de la scène. L'exposition organisée à

l'occasion de son 50^e anniversaire, qui a également donné lieu à la publication d'une monographie, présente les divers aspects de cette oeuvre multiforme.

«A travers formes et matières, je n'ai jamais parlé que de l'humain (...). La figure humaine tient en effet une place de plus en plus centrale dans l'oeuvre de

Christine Aymon, qui façonne ses personnages à l'aide de toute une variété de matières et de techniques et les met en situation. Les expressions sont saisies au plus juste et appuyées par des effets inspirés du théâtre et de projections vidéo. Ces personnages sculptés cherchent à interpeller certes, mais non à produire un effet hyperréaliste. L'artiste laisse délibérément voir la diversité des composantes: jute, paille, pierre, sable, matériaux naturels, matériaux récupérés qui participent à la vie des personnages. A l'impact de la gestuelle et des effets dramatiques s'ajoute celui de la contrainte spatiale. Les personnages l'occupent en effet avec beaucoup d'autorité, confrontant le spectateur et l'obligeant à les contourner. «J'aime vous introduire, vous les vivants tout autour», affirme l'artiste, «j'espère alors au partage.»

ASM



SUR AGENDA

Spectacle: 22.11 à 20 h 30, 23.11 à 17 h, Vidondée à Riddes: danse, chant et musique «Pot-pourri & Patchouli» avec la Cie amateur Danse. Chanteuses: Marie-Luce Délez, Geneviève Leemann. Musicien: André Vouilloz. Chorégraphie: Maryse Leemann. Réserv. 027 307 1 307.

Spectacle: 27-28-29.11 à 20 h 15, Théâtre de Valère Sion: «Complètement épanoui» de et avec Marc Donnet-Monnay. Réserv. Ticket Corner ou au théâtre les soirs de spectacle dès 19 h 15, 027 322 30 30.

Marionnettes: 26-27.11 à 19 h, Crochetan à Monthey: «Belloula-Fumée» d'après J. London. Tout public dès 6 ans. Réserv. 024 471 62 67.

Expo: 21.11-8.12 expo des œuvres de Pascal Berod tous les jours de 15 à 19 h. Vernissage 21.11. dès 18 h. Vidondée Riddes.

Spectacle: 23.11 à 18 h, à la Matze à Sion: «Kuban Cossak Show», danses et chants des Cosaques de Kuban. Réserv. Ticket Corner, Manor ou CFF.

Spectacle: 29.11 à 20 h 30, Vidondée Riddes, «Voyage Latino». Contes et danse. Réserv. 027 307 1 307.

Concert: 22.11 à 21 h 30, Ferme Asile à Sion, Jazz: F. Chevolet: Sax. M. Bastet: piano. Réserv. 027 203 21 11.

Cinéma Martigny

Casino: 21.11 à 18 h 30 et 20 h 30, 22-23.11 à 14 h, 16 h 15, 20 h 30, 24-25.11 à 20 h 30, pour tous, «Le Monde de Nemo».

Corso: 21.11 à 20 h 30, 22.11 à 20 h, 23.11 à 14 h 30 et 20 h 30, 24.11 à 20 h 30, 14 ans, «Matrix Revolutions»; Avant-première le 22.11 à 22 h 30, 16 ans, «Kill Bill» le nouveau Tarantino; 22-23.11 à 17 h, 25.11 à 20 h 30, 10 ans, Art et Essai, «Depuis qu'Otar est parti...» Vo.

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le Confédéré
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Impression: Impress SA Sion
 Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1^{er} étage), CP 216, 1920 MARTIGNY
 Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88
 E-mail: redaction@confedere.ch
 Service de publicité: Publiannonces
 Responsable: 16, rue des Creusets - 1950 SION
 Daniel Marti
 079 628 13 23
 Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46
 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

CONFÉDÉRÉ
 Journal d'information du Valais romand

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

ÉDITO

Pauvres Italiens

Dans une grande émotion l'Italie a fait des obsèques nationales à deux dizaines de jeunes soldats morts dans un attentat en Irak.

Les USA ont franchi le cap des 200 jeunes morts dans les sables de ce pays. Bref, en ajoutant les soldats mais aussi les attaques contre les institutions internationales, les accidents, ce ne sont pas moins de 500 personnes, surtout jeunes, qui ont perdu la vie en Irak. Et encore dans ce chiffre on ne compte pas les Irakiens. On s'approche donc de la notion de gâchis. Mais il y a pire, l'attaque du 11 septembre a permis à l'administration américaine de franchir, chez elle, le cap de certains tabous notamment en recourant à la censure, à la manipulation de l'information, au mensonge. Les dommages portés à la démocratie dans le dossier irakien sont considérables. Et la mort des jeunes

Italiens illustre bien ce gâchis. Que voilà un peuple pacifique toujours tenté il est vrai par quelques aventures glorieuses tirées de l'histoire de Rome. Les voilà embarqués par Berlusconi dans une aventure bien lointaine. Et en payant le prix fort. Et ce n'est pas fini. L'Europe pourrait bien payer encore par de nombreuses vies de jeunes le fait de vouloir amener «la démocratie» en Irak. Même les USA se rendent compte de leur mauvaise approche du problème et un magazine sérieux titrait la semaine passée «Et si la France avait raison?».

Nous n'en sommes pas encore à l'engagement de contingents de l'ONU mais la question est intéressante pour la Suisse, que ferons-nous si, demain, nous sommes invités à fournir un contingent de soldats de la paix pour l'Irak?

Adolphe Ribordy



AÉROPORT DE SION

Protection phonique

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) vient d'approuver le concept provisoire de protection phonique concernant l'aéroport de Sion et de rejeter les 8 oppositions contre ce dernier.

Ainsi l'Office fédéral des exploitations des forces aériennes (OFEFA) qui avait soumis ce concept au DDPS, pourra dès maintenant mettre en œuvre ce dernier. Il prévoit l'installation de fenêtres antibruit dans les habitations particulièrement exposées aux nuisances sonores, ce qui concerne une quarantaine d'habitations.

La coordination des travaux incombe au canton du Valais.

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

VALAIS

L'école valaisanne n'est pas neutre confessionnellement

La neutralité confessionnelle des écoles publiques en Suisse dérive de la neutralité confessionnelle de l'Etat. Elle est prévue aux articles 15 al. 4 et 62 al. 2 de la nouvelle Constitution de 1999, articles qui reprennent en d'autres termes les prescriptions des articles 27 al. 3 et 49 al. 2 de l'ancienne Constitution.

Cette neutralité signifie que les écoles publiques et les privées subventionnées par les pouvoirs publics doivent être accessibles aux enfants de toute conviction ou religion, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance. L'exigence de neutralité est très stricte. Ainsi, une enseignante s'est vu interdire à Genève le port du foulard islamique, et une commune au

Tessin d'imposer un crucifix dans les salles de classe de l'école primaire communale. Cependant, tant qu'un recours n'est pas déposé, tant l'autorité civile que judiciaire sont plutôt tolérantes. C'est ainsi qu'en Valais jusqu'en 1974, la Constitution décrivait, à l'article 2, que la religion catholique, apostolique et romaine était la religion de l'Etat, donc de l'école. Depuis, la formule a disparu, mais la loi qui date de 1962 n'a pas été modifiée et l'école est restée confessionnelle.

Selon cette loi, l'école doit entre autres préparer l'élève à sa tâche de personne humaine et de chrétien (article 3 al. 3). Par conséquent, l'enseignement de la religion fait partie du programme (dispense possible). L'ecclésiastique désigné et contrôlé par l'autorité

religieuse compétente, a libre accès aux écoles publiques pour y donner les cours de religion prévus au programme (article 28).

En 1986, à l'occasion de l'organisation du CO, on introduisit dans la loi un chapitre sur l'enseignement religieux. Cet enseignement fait partie du programme (dispense possible) mais est organisé par les Eglises reconnues et sous leur responsabilité. C'est dire que l'école valaisanne n'est pas neutre. A tel point que même l'autorité civile cantonale désire depuis de nombreuses années, surtout depuis qu'une partie des élèves est de religion non-chrétienne, une plus grande neutralité dans l'enseignement religieux à l'école. D'où, après de nombreux pourparlers et controverses,

notamment avec l'évêque, l'apparition d'Enbriro (Enseignement biblique et interreligieux romand). Cette méthode est conçue par des spécialistes en histoire des religions, elle propose du matériel, notamment pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais. Il semble que Vaud et Fribourg l'aient adoptée sans trop de difficultés et qu'elle y fonctionne à satisfaction. Le Valais vient de l'adopter, après que sur ordre de l'évêque, un complément adapté à la spécificité valaisanne accompagne les livres ordinaires pour les classes primaires de 3^e et 4^e année. Malgré cela, c'est la guerre en Valais entre les traditionalistes, Ecône, l'UDC et les autres. J'y reviendrai dans un prochain article.

Aloys Copt

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

Ensuite, la Constitution fédérale rappelle expressément que l'enseignement obligatoire est placé sous la direction des autorités publiques, c'est-à-dire laïques (art. 62 al. 2). Et que la liberté religieuse suppose que chacun puisse pratiquer le culte de son choix, sans contrainte étatique. Enfin, la laïcité n'est pas, pour reprendre les termes d'un ministre français, une norme ou une valeur parmi d'autres, mais elle est l'instrument légal qui permet à toutes les croyances de coexister au lieu de se combattre.

A dire vrai, la laïcité, c'est la tolérance, et il faut la défendre avec fermeté contre tous les fanatismes!

Léonard Bender

CONFÉDÉRÉ

Journal d'information du Valais romand

analyses, magazines et toujours une plume acérée, critique et différente

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique cantonale

AGENDA régional et cantonal

Constitution de l'Association Radicale-Démocratique des Dents du Midi.

Afin de marquer cet événement «radical» de la vallée d'Illeiez, nous mettons sur pied une grande soirée le:

vendredi 21 novembre 2003
à la Salle de la Jeur à Morgins

19 h: Présentation du projet définitif, lecture des statuts, présentation des membres du comité et vérificateurs des comptes et élections.

20 h 30: Apéritif suivi du repas «Pasta Party» et animation et participation de Jean-René Germanier, conseiller national.

Inscriptions: Brigitte Diserens 079 471 37 50, Karine Eggen 079 511 51 62, Alex Gex-Collet 079 426 35 16, Jérôme Favez 079 467 77 78.

GRAND CONSEIL

Loi sur l'Energie

Le Grand Conseil a examiné le nouveau projet de loi sur l'énergie.

Le député Christian Besse a formulé à l'entrée en matière des considérations fort intéressantes.

Le Groupe radical est heureux de pouvoir débattre au Parlement d'une «loi cantonale sur l'énergie» et non plus d'une «loi cantonale sur les

économies d'énergie» comme elle était dénommée auparavant.

Cette nouvelle loi permet une politique énergétique adaptée à la fois au droit fédéral, aux techniques énergétiques modernes, au programme Suisse Energie, au monde économique, tout en respectant au mieux notre environnement. Nous faisons en quelque sorte de «l'écologie libérale» chère à quelques-uns d'entre nous!

D'autre part, nous relevons avec satisfaction que les cantons suisses veulent adopter, à leur tour, le Standard Minergie dans leur législation. Pour une fois, le canton du Valais a fait preuve de pionnier dès 1999.

Nous figurons même parmi les élèves modèles en la matière, en nous classant au 3^e rang

derrière Zürich et Berne. A ce jour, quelque 200 labels ont déjà été attribués dans notre canton.

Notre canton doit par ailleurs légiférer sur les mesures relatives à la consommation d'énergie dans les bâtiments. Ainsi, toute une série d'exigences allant du décompte individuel des frais de chauffage aux installations productrices d'électricité alimentées en combustibles fossiles en passant par le chauffage des piscines en plein air, doivent être prises en compte dans notre droit cantonal. Ces dispositions laissent ainsi aux cantons une marge de manœuvre relativement intéressante.

Cette loi cantonale permettra au Valais de pouvoir bénéficier des contributions globales accordées par la

Confédération.

Attaché au moins d'Etat, le Groupe radical se réjouit de voir apparaître une proposition de simplification de la procédure d'autorisation pour la pose de capteurs solaires sur les bâtiments existants.

Le point le plus délicat de cette loi est la taxe sur l'énergie électrique proposée par la commission. Le Groupe radical est évidemment opposé à l'introduction d'une telle taxe, aussi faible soit-elle, car elle va vraiment à l'encontre des objectifs fixés par les lois fédérale et cantonale. Souvenez-vous, «L'économie suisse est toujours plus chargée par les coûts de la consommation d'énergie», «Un des objectifs est de favoriser les énergies indigènes et renouvelables».

Christian Besse
député



Christian Besse, député

- La une
- Culture
- Débat d'idées
- Politique cantonale et communale
- Economie
- Politique fédérale
- Les gens
- Valais

FUST
De bons conseils et la garantie de prix bas

Offres d'automne de notre assortiment complet.

Le spécialiste pour tous les appareils ménagers!

La taxe anticipée de recyclage n'est pas comprise dans les prix.

Commande directe par www.fust.ch avec droit d'échange de 30 jours.

<p>Miele Special IV Lave-linge Miele à tout petit prix Fust. • Capacité 5 kg • Utilisation par bouton unique • Consommations minimales No art. 218002</p> <p>1970.- au lieu de 1520.- Vous économisez 40% Prix de lancement Classe d'énergie A</p> <p>Location par mois 50.-</p>	<p>BOSCH SRS 43A12 Lave-vaisselle indépendant pour espace restreint! • Panier supérieur réglable en hauteur • Faible consommation d'eau et d'électricité • 4 programmes de lavage No art. 133059</p> <p>799.- au lieu de 899.- Vous économisez 100.-</p> <p>Disponible dans les succursales Fust uniquement.</p> <p>LauraStar Premium Evolution II Un repassage parfait en moitié moins de temps. • Système de repassage pour tous types de vêtements et de tissus • Pression vapeur 3,5 bars No art. 511123</p>	<p>Electrolux EUC 2400 Congélateur avec compartiment hyper spacieux. • Contenance 210 litres • Indication numérique de la température • Compartiment hyper spacieux No art. 163181</p> <p>849.- au lieu de 1230.- Vous économisez 381.- Classe d'énergie A</p> <p>Location par mois 46.-</p>
<p>NOVAMATIC KSWF 501 Armoire frigorifique à vin • Pour environ 86 bouteilles de 0.75l No art. 108334</p> <p>990.- au lieu de 1399.- Vous économisez 400.-</p> <p>Vous trouverez également des armoires frigorifiques à vin Electrolux et Fors avec garantie petits prix!</p> <p>Location par mois 52.-</p>	<p>Impressa 401 En exclusivité chez Fust. • Réglage de l'intensité du café • Nettoyage et détartrage automatiques • Utilisation facilitée No art. 540571 noir • À l'achat d'une machine à café dès Fr. 398.-. Informations détaillées à votre succursale Fust.</p> <p>999.- au lieu de 1399.- Vous économisez 400.-</p> <p>Une année de café GRATUIT*</p>	<p>LES REGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèles d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MEME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!</p> <p>Conthey, Fust Supercenter, Route Cantonale 2, à côté de Jumbo, 027/345 39 80 • Lausanne, chez Globus/Innovation, 021/341 93 60 • Lausanne, Fust/Torre, Rue Haldimand 7, 021/331 05 70 • Lausanne, Place Centrale 1, 021/321 19 90 • Martigny, Marché PAM, Route de Fully, 027/721 73 90 • Montreux, Le Forum, place du Marché 6, 021/966 03 30 • Vevey, Rue de la Madeleine 37, 021/921 70 51 • Vevey, Rue du Simplon 11, (ex Schild), 021/925 70 35 • Villeneuve, Centre Riviera, 021/967 33 50 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 55 05 • Emplacement de nos 130 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch</p> <p>Commandez par fax 071/955 55 05 ou Internet www.fust.ch avec droit d'échange</p>

FUST
Et ça fonctionne.

BRÈVES

Les amis du Tibet

Depuis 1959 nombreux sont les Tibétains qui ont fui leur pays envahi par les forces chinoises. Beaucoup se sont exilés en Inde. Pour conserver leur culture et combattre l'illettrisme une école a vu le jour dans la Région de Karnataka, dans le sud de l'Inde. Depuis 1986 l'association humanitaire genevoise «Les amis du Tibet» s'occupe du parrainage des enfants de cette école «Sera Je». Aider un enfant tibétain pour Fr. 1.- par jour, pas même le prix d'un café, c'est possible

Pour toute information: Helga Ambühl 022 364 75 06 ou helga.ambuel@freesurf.ch.

Vouvry

L'exécutif communal accueille les jeunes citoyens qui atteignent la majorité civique. Cette année la municipalité accueille 45 jeunes qui partageront un moment convivial avec leurs autorités communales le 28 novembre autour d'une raclette.

Le 4 décembre ce sera au tour des nouveaux habitants de prendre contact avec leurs édiles, l'occasion d'être informés sur la commune et ses structures et aussi d'un échange réciproque d'idées, convivial et informel.

FFRDC

L'assemblée générale de la Fédération des Fanfares Radicales Démocratiques du Centre aura lieu dimanche 30 novembre 2003 à Saxon salle «Florescat» à 9 h 15. Chaque société est priée de se faire représenter par deux délégués au moins. Pour cette date la liste des jubilaires, des membres et président de chaque société doivent être retournées au secrétaire, Yves Reuse. La cotisation annuelle doit être payée.

Ordre du jour :

1. Hommage aux défunts
2. Appel des délégués
3. Lecture du protocole
4. Rapport présidentiel
5. Comptes
6. Prochain festival.
7. Rapport de Marcel Vernay
8. Rapport de Yvan Lager
9. Fanfare des jeunes
10. Nominations statutaires
11. Divers.

www.rhonefm.ch

104.3

103.6

102.8

96.7

Rencontrer, se retrouver, trinquer, se désaltérer, se donner rendez-vous

Voyage voyage...

À l'entrée du port de Lisbonne, l'élégante tour de Belem, construite pour commémorer l'expédition de Vasco de Gama, rappelle les grandes découvertes maritimes qui ont jeté les fondements du monde moderne. Le Bélem est aussi un fameux trois-mâts de cinquante-huit mètres de long, commandé par l'armateur nantais Fernand Crouan et construit en 1895.

Plus près de nous, mais il suscite de rêves de voyages, le Bélem de Fully a ouvert ses portes le 7 novembre. Il est facile à trouver, sur la route Fully - Charrat, à droite juste avant le pont du Rhône (anciennement Rémi Roudit Fruits).

Passé la porte, le regard se porte d'abord sur les grands panneaux muraux représentant des vues de Lisbonne avec le Tage et la fameu-



re de l'apéritif, vous préférerez quelques tapas avec le vin du mois.

L'inauguration de l'établissement sera fêtée le 4 décembre prochain. Alors un petit voyage entre le Tage et Fully?

Dow

Des couleurs chaudes, une ambiance chaleureuse, une architecture moderne: beaucoup d'attraits pour ce nouvel établissement.



Le Bélem, facile à trouver, facile à parquer!

se tour de Bélem. L'architecture intérieure à elle seule vaut le détour. Signée Michel Voillat, c'est un grand volume, bois et métal, couleurs et espaces. Plus prosaïquement vous y trouverez un coin bar, bleu, un coin billard, de grandes tables rustiques, familiales ou conviviales.

Vous y serez accueillis par le sourire chaleureux de Marilia Val la gérante qui vous proposera une carte de mets portugais et de grillades. Mais peut-être qu'à l'heu-



Dans ces établissements publics vous pourrez lire tranquillement le Confédéré... ... et santé!

Massongex Café du Châtillon	Café des Mayens Café des Alpes	Rest. de la Piscine Hôtel-Rest. du Col de la Forclaz	Bar Rest. Au Mignon Golf Hotel Café Touristes	Vétroz Café Concordia Café-Rest. les Vergers	Sierre Relais du Manoir Café Helvétia
Monthey Rest. Pizz. la Fontaine Hôtel-rest. Le Casanova	Saillon Café-Rest. de la Tour	Café du Château	Téléverbier Au Vieux-Valais	Café des Diablerets	Café le Grillon Café National
Champéry Rest. Vieux Chalet	Iséables Café de l'Union Café des Alpes	Finhaut Café-Rest.	Orsières Hôtel des Alpes Taverne du Clocher	Conthey Café de l'Union	Café d'Anniviers Hôtel Terminus
St-Maurice Rest. Casabaud Café-Rest. Lafarge	Mayens-de-Riddes Hôtel Beau-Site	Les Perrons Le Châtelard Hôtel Suisse	Bourg-St-Pierre Hôtel-Rest. du Crêt	Evolène Rest. Pension d'Evolène	Grimentz Hôtel-Rest. Beccs-de-Bossons
Hôtel-Rest. Dent-du-Midi	Martigny Rest. du Léman Café-Bar Casino	Fully Tea-Room les Moulins Café-Rest. le Cercle	Auberge de la Place Le Catogne	Baar-Nendaz Café de l'Union Café Coopérative	Crans-sur-Sierre Café Amédée
Mex Café-Rest. Rendez-Vous	Café du Valais Café le Diagonal	Café des Amis Café-Rest. de l'Avenir	Champex Hôtel-Club Sunways	Fey Café-Rest. le Jéricho	Randogne Café du Wildstrubel
Vionnaz Café-Rest. Manoir Café du Vigneron	Café-Rest. le Lion d'Or Hôtel Alpes et Rhône Hôtel-Rest. Grand Quai	Relais des Chasseurs Le Bélem	Chamoson Café des Alpes Café du Centre	Haute-Nendaz Hôtel-Rest. le Déserteur	St-Luc Hôtel Bella-Tola
Miex Café Chardon Bleu	Brasserie Grand-Saint-Bernard Hôtel-Rest. Vieux Stand	Trient Café Moret Relais du Mont-Blanc	Lourtier Cabane Brunet	Hôtel-Rest. le Deserteur	
Evionnaz Café de la Poste	Stand Café-Rest. les Platanes McDonald's	Bovernier Bar Tchyko	Sion Café-Rest. Bar L'Quat'Sous	Rest. Edelweiss Hôtel-Rest. Mont-Rouge	<i>Vous ne figurez pas sur la liste? Un petit coup de fil...</i>
Vernayaz Café la Croix-Fédérale	McDonald's Auberge de la Poste Motel des Sports	Vens Café de la Crevasse	St-Léonard Buffet de la Gare		
Charrat Café-Rest. Concordia Café de la Poste	Motels Motel des Sports Café-Rest. des 3 Chemins de Fer	Sembrancher Café Helvétia Café-Rest. des Trois Dranses			
Riddes Buffet de la Gare	Le Châble Café-Rest. Les Ruinettes Hôtel de Giétroz	Le Châble Café-Rest. Les Ruinettes Hôtel de Giétroz			
Ovronnaz Hôtel du Muveran Jackybar	Verbier Tea-Room la Mareinda Hôtel de la Poste	Verbier Tea-Room la Mareinda Hôtel de la Poste			
Leytron Café de la Coop Café-Rest. du Soleil	Café-Rest. Plan-Cerisier	Café-Rest. l'Ecurie			

Dany's Bar

Chez Martine
1976 Erde

Ouverture: mardi-jeudi 8 h 30 - 24 h
Vendredi 8 h 30 - 3 h Samedi 10 h - 1 h
Dimanche 10 h 24 h

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

INITIATIVE POPULAIRE

Protéger la société contre les délinquants dangereux

Le Code pénal et l'initiative populaire «Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables» ont le même objectif. Mais la conception globale de la sécurité que propose la révision du Code pénal offre une meilleure protection.

L'initiative populaire déposée le 3 mai 2000 munie de 194'390 signatures valables, exige que les délinquants sexuels ou violents qualifiés d'extrêmement dangereux et non amendables soient internés à vie et qu'aucun congé ne leur soit accordé. Une éventuelle libération de l'internement ne peut être examinée que si de nouvelles connaissances scientifiques permettent d'établir que le délinquant peut être amendé et qu'il ne représente plus de danger pour la collectivité.

Les exigences ponctuelles formulées dans l'initiative ne vont guère au-delà des réglementations prévues par le Code pénal en vigueur. En outre la révision de la Partie général du Code pénal, d'ores et déjà adoptée par le Parlement, contient une série d'innovations qui offrent à la collectivité une meilleure protection contre les délinquants dangereux. La conception globale du Code pénal garantit plus de sécurité que la réglementation incomplète de l'initiative.

Le peuple et les cantons se prononceront sur cette initiative le 8 février 2004.

Office fédéral de la Justice

ÉDITO

Calme et sérénité

Tout est dit. Les 246 parlementaires fédéraux vont pouvoir désigner les membres du Gouvernement le 10 décembre prochain.

Les forces en présence sont connues: UDC 64 (1 Lega), PS 61, PRD 54 (avec 4 libéraux qui ont rejoint ce groupe), PDC 43, Verts 13 et divers gauche et droite 12.

On se rend compte, en amalgamant les sensibilités, que l'UDC et ses amis peuvent arriver à 70 voix, le PS autour de 75, et que le centre, centre droit, atteint la centaine.

Mise à part une alliance gauche et UDC bien improbable, aucun arrangement ne parvient à la majorité de 124 voix.

Et comme en ce moment aucune alliance ne se dessine pour une majorité sur le long terme, il faudra bien composer avec la

politique de consensus.

D'ailleurs, la Suisse a-t-elle les moyens de se payer une vie politique agitée qui mettrait rapidement à mal le climat politique général, l'économie, bref sa démocratie de concordance?

Les rencontres nombreuses de la semaine écoulée au sein des partis, mais aussi entre les partis, a amené plus de calme et de sérénité dans la future composition gouvernementale.

Des majorités peuvent se dessiner sur les faits admis par presque tous les partenaires :

- il faut continuer à disposer d'un gouvernement pluraliste.
 - à part le PDC, tout le monde convient d'une meilleure représentation de l'UDC.
 - la candidature de Christoph Blocher est contestée.
- Sur ces points, une majorité se dégage.

Mais voilà, le PDC ne veut pas laisser son deuxième siège, et Blocher veut être le seul et unique candidat, au risque de perturber les élections du 10 décembre.

Trouvera-t-on des solutions d'ici le 10 décembre?

Les stratèges auront du travail.

Dominique Delaloye
secrétaire politique, PRD



Trouvera-t-on la concordance?

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

HOMMAGE

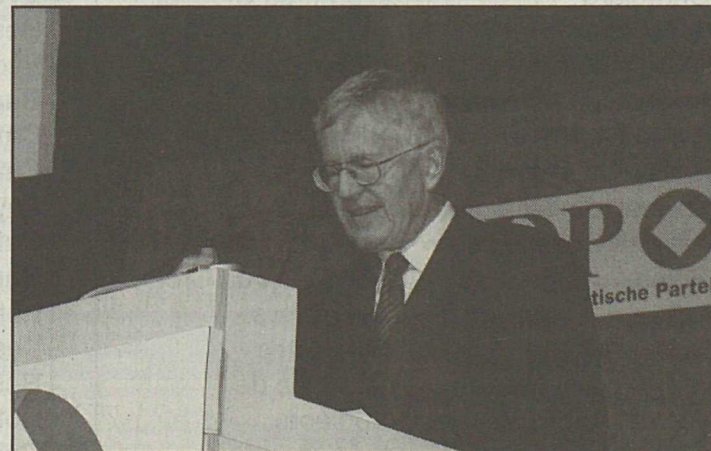
Kaspar Villiger, un roc dans la tempête

Avec Kaspar Villiger, les médisants tombent sur un os, mieux sur une plume de canard: les attaques n'ont pas prise sur cet homme-là parce qu'il est un homme honnête, rigoureux, travailleur mais discret.

Né le 5 février 1941 à Pfeffikon (LU) et diplômé d'ingénieur en machines en poche, il se voit propulsé à l'âge de 25 ans à la tête de l'entreprise familiale de cigares suite au décès de son père, puis rachète une fabrique de vélos qui connaîtra une belle renommée. Député, conseiller national, puis conseiller aux Etats, il est élu au Conseil fédéral le 1^{er} février 1989.

Tenir un cap ferme dans ce qui s'apparente à une tempête socio-économique sans précé-

dent, nécessite de la ténacité à la limite de l'obstination. Kaspar Villiger est tenace, et il a un cap: celui de finances fédérales saines. Il ne parviendra pas à contrer les assauts qui giffent le navire de l'Etat et l'alourdissent de missions de plus en plus nombreuses, toutes parfaitement valables, tels le développement durable



L'ascension de Kaspar Villiger est le fruit de la reconnaissance de l'intégrité de ce grand bossueur: en ces temps où les politiciens se prennent pour des acteurs, c'est rare, c'est réconfortant.

et l'écologie, l'égalité des chances devant les études, des bonnes conditions de vie pour les personnes âgées et l'on en passe. Son destin l'ayant porté à la tête des finances, il remet sans cesse l'ouvrage sur le métier, au milieu de parlementaires plus soucieux de défendre les intérêts de leurs clientèles électo-

rales respectives que de retourner effectivement à un meilleur équilibre des finances.

D'autres auraient claqué la porte devant une tâche vouée à l'échec, compte tenu de la bourse qui se met à jouer au yoyo, de l'éclatement de la bulle spéculative qui a davantage appauvri l'Etat et ses institutions de prévoyance que son gonflement initial n'avait suscité de rentrées supplémentaires dans les escarcelles publiques. Pas lui: il a tenu son cap avec une opiniâtreté tranquille, au pas de sénateur, sans coup de gueule officiellement répertoire. Il n'a évidemment pas réussi à terminer ce qu'il avait entrepris, même s'il a fait beaucoup.

Yves Christen
conseiller national

EN DIRECT DE BERNE

Une réflexion de fond sur le nouveau paysage politique s'impose.

Dès lors, il serait vain de considérer que les élus ont toute latitude pour choisir les grandes orientations d'un parti. Ce sont aux membres de déterminer les valeurs qui fondent sa justification. Mais il faut aussi que cette base soit cohérente en suivant, lors d'élections et votations, la formation à laquelle elle s'est identifiée. Les élections ont montré que les vainqueurs ont obtenu l'adhésion d'électeurs par des slogans réducteurs et sur des problèmes d'immédiateté.

La conduite politique ne peut obéir au court terme. Ce serait remplacer les valeurs par des humeurs. del

CONFÉDÉRÉ

Journal d'information du Valais romand

c'est dans ses pages
que des jeunes Valaisans de 1900
apprenaient à lire,
c'est dans ses pages
que vous apprendrez
ce qu'on ne vous dit pas

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Les gens

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

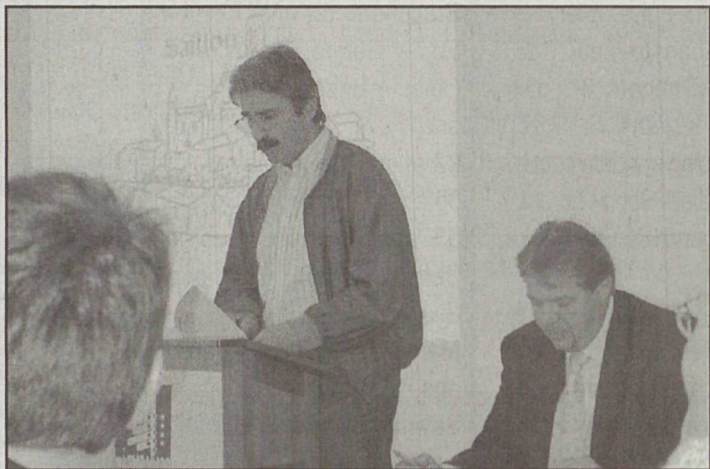
INDUSTRIE DU BOIS

Lignum en assemblée

C'est sous la présidence de M. Roger Buchard que Lignum Valais, l'Association faîtière de la branche du bois tenait ses assises à Saillon au Centre de karaté précisément une halle de sport où le bois domine. Le président a relevé les multiples activités promotionnelles de son secteur en mentionnant l'Arteplage de Neuchâtel dans le cadre d'Expo.02 et surtout le Palais de l'Equilibre qui a émer-

veillé tous les visiteurs. Sur le plan valaisan la présence de Lignum à Sion Expo et dans deux expositions au Châble et à Trient, ont montré au public l'intérêt du bois dans la construction. A cet égard on relèvera que le bois apparaît désormais comme le produit de construction le plus écologique. En Valais l'exploitation forestière est de 100'000 m³, elle pourrait supporter 200'000 m³.

Il faut dire que chaque minute la surface forestière du canton s'agrandit d'un 1/2 m³! On l'ignore bien souvent mais la branche du bois, en Valais, génère un chiffre d'affaire de 542 millions de francs. A titre comparatif, on notera que l'agriculture ne représente que 381 millions de francs. En terme d'emplois aussi le bois joue un rôle très grand avec 3284 emplois contre, par exemple, 7516 pour le bâtiment et génie civil. Sur le PIB brut l'incidence est aussi grande. Ainsi la fabrication de fenêtres en bois en Valais pour un mandat de Fr. 35'000.- donne 12 mois de travail à 2 ouvriers contre un mois si les fenêtres sont en PVC. Enfin relevons que la branche forme 400 apprentis actuellement. Le bois valaisan c'est mieux qu'une AOC.



Le président de Lignum et le secrétaire MM. Roger Buchard et Marcel Delasoie.

EN BREF

C'est autour du thème «Allongement de la vie professionnelle, quels défis pour les entreprises et leurs collaborateurs au cours des deux prochaines décennies?» que Christine Théodoloz-Walker, directrice générale de la Fondation IPT - Intégration Pour Tous - a invité ce jeudi diverses personnalités à débattre, dont le conseiller d'Etat Jean-René Fournier, François Dayer, Anne-Christine Bagnoud, Marc-André Berclaz, Jacques-Roland Coudray et Jean-Daniel Papilloud. La fondation dont l'objectif est de favoriser la réinsertion socioprofessionnelle dans l'économie privée de personnes atteintes dans leur santé a été créée en 1972.

LOÈCHE-LES-BAINS

Décision du Conseil d'Etat

Lors de sa séance de mercredi, le Conseil d'Etat valaisan a adopté, à l'intention du Grand Conseil, un projet de décision portant sur le principe d'un cautionnement ayant pour but exclusif de contribuer à l'assainissement financier de la commune municipale de Loèche-les-Bains. Ce projet - dicté par le souci clairement affirmé du Conseil d'Etat de ne pas abandonner cette commune à ses problèmes financiers - est basé sur les propositions d'assainissement par voie extrajudiciaire, établies par le gérant de la commune de Loèche-les-Bains, Walter Lengacher. Le Parlement a inscrit le traitement de cet objet pour sa session de décembre prochain.

Ry

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Les gens

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

ANALYSE

Passer d'un peuple de locataires à un peuple de propriétaires ?

La Suisse est majoritairement un pays de locataires. Selon le bulletin d'octobre du Crédit Suisse, d'où nous tirons les chiffres qui suivent, elle afficherait même la proportion de logements en propriété parmi les plus faibles du monde occidental. Signe encourageant: cette part est toutefois passée de 31,3% en 1990 à 34,6% en l'an 2000. Sur les 225'000 nouveaux logements et maisons construits durant ces dix années, 170'000 ou 75% sont en effet habités par leurs propriétaires. Les disparités régionales n'en ont pas disparu pour autant. Les plus fortes proportions de logements en propriété se situent toujours en Valais (61,4%), à Appenzell-Rhodes intérieures (57,6%) et dans le

canton du Jura (51,5%). A l'autre extrémité, les parts de logements en propriété les plus faibles sont enregistrées dans les cantons fortement urbanisés de Zurich (24,8%), de Genève (15,8%) et de Bâle-Ville (12,6%). En Suisse romande, les cantons de Vaud et de Neuchâtel se situent également en dessous de la moyenne nationale. Selon l'auteur de l'étude, la hausse de la part de logements en propriété entre 1990 et 2000 serait principalement due au vieillissement de la population. Les classes d'âge les plus nombreuses issues du baby-boom des années 60 ont en effet atteint durant cette période l'âge auquel l'envie de devenir propriétaire est la plus vive. De plus, cette tendance a été soutenue par un niveau de

prix relativement avantageux ainsi que par des taux hypothécaires historiquement bas. Il n'en demeure pas moins qu'une majorité de suisse rêve toujours de posséder une maison ou un appartement. Dans cette optique, la votation de l'an prochain sur le paquet d'allègements fiscaux revêtira un intérêt particulier. Unique en Europe, le système d'imposition en vigueur ne facilite pas l'accession à la propriété. La possibilité de déduire les intérêts hypothécaires incite à l'endettement, quand ce n'est au surendettement. De plus, le revenu fictif appelé valeur locative pousse à la hausse les revenus du propriétaire, mettant souvent en difficulté ceux qui voient leur revenu réel baisser au moment de la retraite. Le paquet fiscal corrige ces

défauts, tout en introduisant des mécanismes encourageant l'accession à la propriété et l'épargne-logement. Si le peuple avalise ce projet, l'imposition de la valeur locative avec déduction des intérêts hypothécaires serait notamment supprimée à partir de 2008. Le Conseil fédéral estime toutefois que certaines dispositions devraient être retouchées avant leur entrée en

vigueur, afin de tenir compte des observations formulées par les cantons qui ont déposé une demande de référendum. En attendant, cela ne devrait pas nous empêcher d'accepter un paquet d'allègements fiscaux qui profiteront dans l'immediat aux familles et à la classe moyenne puis, dès 2008, au ménages désireux d'accéder à la propriété d'un logement.



confedere@publi-annonces.ch

Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE PRESSE & INTERNET

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES

PUBLI ANNONCES

Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

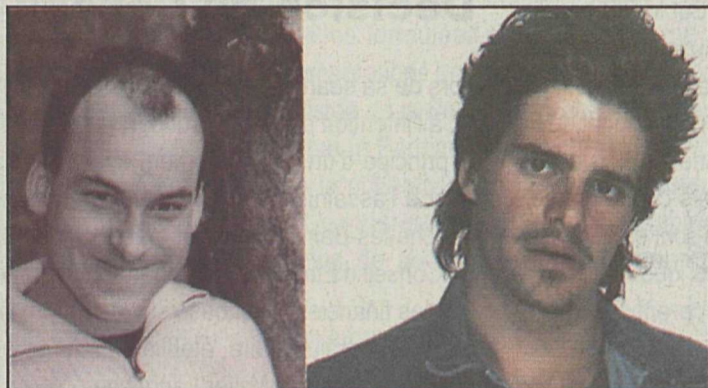
PRIX CULTURELS DE L'ETAT

Mérites et talents récompensés

Les prix culturels valaisans pour 2003 ont été remis par le Conseil d'Etat, sur proposition du Département de l'éducation, de la culture et du sport. Le prix de l'Etat du Valais 2003, (Fr. 20'000.-) va au Chœur Novantiqua, à Sion. Le Chœur Novantiqua, de Sion, a été fondé en 1980. Il est constitué d'une trentaine de jeunes chanteurs valaisans et dirigé par Bernard Héritier, son fondateur. Bien que les choristes soient des

amateurs, la plupart d'entre eux suivent une formation musicale (chant ou instrument) dans divers conservatoires. Pour les membres qui ne fréquentent pas une école de musique, le chœur a instauré un parcours de formation vocale. Le chœur participe à une quinzaine de concerts par an ainsi qu'à divers festivals. Il a été primé à plusieurs reprises. Le Conseil d'Etat a également remis trois prix d'encouragement, dotés chacun de Fr. 10'000.-. Ils

ont été décernés respectivement au musicien Mathias Clausen, à Rarogne, au philosophe Alexandre Jollien, à Savièse, auteur de «Eloge de la faiblesse» couronné par l'Académie Française et «Le métier d'homme» et à l'auteur de théâtre Mathieu Bertholet, à Berlin/Saillon. Ce dernier est l'auteur de nombreuses pièces historiques ou documentaires dont «13», créée pour Expo.02, mais aussi «Farben» qui a obtenu le prix du Schauspielhaus de Hambourg, «Tango» 3^e prix Jeunes auteurs 97, «geneva.lounging» pour la comédie de Genève et «Sand» un oratorio sur le meurtre de Pier Paolo Pasolini. Laissons le mot de la fin à Alexandre Jollien, sorti par le haut de son handicap, la culture soulignait-il, gomme toutes les différences.



Alexandre Jollien et Mathieu Bertholet ont reçu les prix de d'encouragement de la culture de l'Etat du Valais

DÉCÈS

Joséphine Klingler, 83 ans, Martigny; Alfred Cina, 56 ans, Sierre; Nicolas Alter, 38 ans, Valettes; Gisèle Brügger, 76 ans, Le Bouveret; Jean Franchebourg, 77 ans, Monthey; António de Almeida Condeço, 40 ans, Sion; Ami Sarrasin, 90 ans, Bovernier; 81 ans, Martigny; Simone Corthésy, 81 ans, Venthône; Yvonne Pellissier, 89 ans, Sion; Roger Savioz, 66 ans, Ayent; Paul Barman, 77 ans, St-Maurice; Franco Bracchetti, 56 ans, Leytron; Emery Gérard, 79 ans, Lens; Céleste Bessero-Weger, 81 ans, Fully; Anna Dessimoz, 92 ans, Erde; William Bridy, 55 ans, Sion; Arthur Rossier, 93 ans, Leytron; Georges Berra, 53 ans, Champéry; Eliane-Amélie Levet, 91 ans, Martigny; Juliette Contat, 94 ans, Sion; Georgette Salamin, 67 ans, St-Luc.

SUR AGENDA

Concert
Le 23.11 à 17 h, Salle commune de Martigny, concert du Chœur St-Michel. Thème: l'Amour.
Connaissance du Monde:
24.11 au Cinéma du Bourg à Sierre, 25.11 au Cinéma l'Arlequin à Sion, séances à 15 h et 20 h 30, film-conférence de Daniel Dreux: «Le Mexique, terre de magie».
Expo
22.11.03-31.01.04, de 10 à 18 h à la Médiathèque Valais à Martigny, exposition «Nostalgie du Néolithique» les Indiens d'Alfred Métraux. Vernissage le 22.11 à 17 h.
Conférence
Le 27.11 à 18 h 30 à la Médiathèque Valais à Sion, conférence de Géraldine Crettenand: «La rubrique des annonces dans la presse valaisanne de 1861 à 1936. L'exemple du Confédéré.»

FONDATION GIANADDA

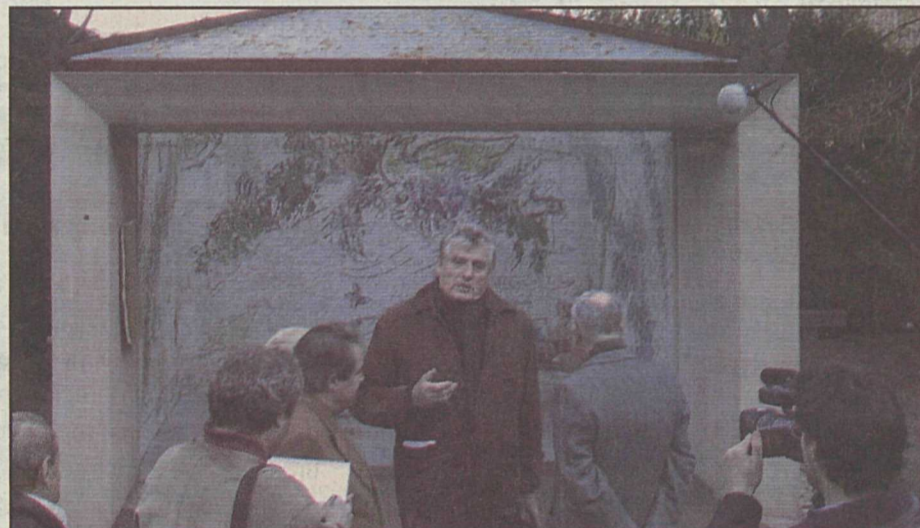
25 ans avec Chagall

Le 19 novembre était le jour du 25^e anniversaire de la Fondation Pierre Gianadda. Cette journée a été marquée par l'inauguration de la mosaïque monumentale de Marc Chagall intitulée «La Cour Chagall». Cette œuvre, la seule en Europe de ce type, est une

commande d'Ira Kostelitz amie de longue date de Chagall, russe comme elle. En souvenir de son épouse, son mari a offert à Léonard et Annette Giannada cette œuvre qui a pris place maintenant dans les jardins de la Fondation. Travail d'orfèvre pour déplacer

cette mosaïque de Paris à Martigny. L'effet produit par une belle journée d'automne est remarquable de poésie et enrichit le parc de la Fondation qui est un véritable panorama de la sculpture du XX^e siècle.

Léonard Gianadda présente la «Cour Chagall».



Je désire m'abonner au Confédéré jusqu'à fin 2004 pour la somme de Fr. 96.-

ABONNEZ-VOUS!

Nom
Prénom
Adresse
NP/Lieu
Date
Signature

A renvoyer à:
Confédéré - Case postale 216
1920 Martigny
ou par Internet
www.confedere.ch
info@confedere.ch

